

**DECISION N° 20230627_P_081
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Culture - Patrimoine****Objet : Signature d'une convention de prestations avec le Collectif « KONSLS'DIZ » dans le cadre de la huitième édition du Marathon du Conte.**

Le Président,

N° 20230627_P_081

Décide

De signer une convention avec :

OBJET**Collectif Konsl'Diz
Représenté par Frédéric Bardel, Président
8 rue des cartables
43600 Les Villettes****N° SIRET : 508 003 720 000 10**

Pour l'organisation de la huitième édition du Marathon du Conte dans le cadre du festival « Contes en Marches ».

Date : Le samedi 1^{er} juillet**Durée :** de 10h à 11h, et de 14h à 21h**Lieu :** Dans le parc de la maison de Nicolas (à côté de la Médiathèque d'Aurec-sur-Loire)**Participants :** tout public (sans jauge)**Montant :** 1 200.00 € TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 27 juin 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

